Envoyé en préfecture le 01/04/2023

Reçu en préfecture le 01/04/2023

Publié le

ID: 095-219500584-20230331-2023\_17-DE

## Extrait du registre des délibérations de la commune de Bernes sur Oise Séance du 30 mars 2023

Date de la convocation 22/3/2023 Date d'affichage 22/3/2023 Le trente mars de l'an deux mille vingt-trois à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 23 Etaient présents: 14 — Elodie ALBENDIN, Nathalie BAHLIL, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Céline FOURQUAUX, Anne-Marie GALLIMARD, Ronald GEORGES, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothée OULIÉ, Nicolas TAGUAY

En exercice: 23

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents: 3 – Olivier ANTY, Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER Absents donnant pouvoir: 6 – Véronique APPOLONUS à Stéphane LACOSTE, Lisa CODET à Anne-Marie GALLIMARD, Virginie COUTINHO à Michel MALINGRE, Carine FRAISSE à Oliver FOUR, John FRAISSE à Nicolas TAGUAY, Maryline GIRARD à Denis DUBOSQUELLE

Secrétaire de séance : Stéphane LACOSTE

\*\*\*\*\*

Réf: CM 2023 - 17

OBJET: Budget assainissement 2022: vote du compte administratif

Pour : 20 Contre : Abstentions : LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le compte de gestion 2022,

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice.

Sous la présidence d'Anne-Marie GALLIMARD, élue, le Maire s'étant retiré,

Publication électronique ou notification APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

DÉLIBÈRE à l'unanimité des suffrages exprimés, 20 voix pour (Elodie ALBENDIN, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAHLIL, Lisa CODET, Virginie COUTINHO, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Céline FOURQUAUX, Carine FRAISSE, John FRAISSE, Anne-Marie GALLIMARD, Maryline GIRARD, Ronald GEORGES, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothée OULIÉ, Nicolas TAGUAY)

du: 0 1 AVR. 2023

- APPROUVE le compte administratif 2022 du budget de l'assainissement comme suit :

	Investissement		Reçu en préfecture le 01/04/2023	
Tableau Exercice 2022	Prévu	Réalisé	Publié le ID : 095-219500584	584-20230331-2023_17-DE
Dépenses	300 027,41	48 996,98	172 999,79	153 907,70
Recettes	300 027,41	124 428,61	172 999,79	138 665,76
Résultat		+ 75 431,63		-15 241,94

Tableau de synthèse Résultats	Résultat de clôture exercice 2021	Part affectée à l'investisse ment exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture Exercice 2022
Investissement	187 307,98		75 431,63	262 739,61
Exploitation	- 6 510,28		-15 241,94	- 21 752,22
TOTAL	180 797,70		60 189,69	240 987,39

- DIT que les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2022 sont conformes aux résultats du compte de gestion qui vous a été soumis au cours de cette même séance.

Fait à Bernes sur Oise, le 31 mars 2023

Vu pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 01/04/2023

Olivier ANT

Stéphane LACOSTE

La présente délibération peut faire l'objet d'un récours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérecours citoyens accessible par le biais du site <a href="https://www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>.